Belgique/Israël/France : Vaste escroquerie aux droits d'émissions de CO2

14/01/2013 à 11h30

La justice bruxelloise a découvert une importante fraude aux droits d'émissions de CO2, dont la principale victime a été la banque Fortis, qui a perdu 72 millions d'euros. La fraude découverte en Belgique n'est toutefois qu'une petite partie de ce qu'Alex Khann avait mis en place.

L'enquête, qui a débuté en 2009, est aujourd'hui clôturée. La Belgique a demandé à l'État d'Israël d'extrader Alex Khann. Le juge d'instruction bruxellois Michel Claise souhaite le faire comparaître car il aurait dirigé l'organisation criminelle qui a monté l'escroquerie sur les droits d'émissions de CO2.

> ***Le millionnaire franco-israélien aurait fait près de 5 milliards d'euros de butin dans toute l'Europe entre 2008 et 2010, dont la majeure partie en France.***

Alex Khann et son complice, Ezra B., sont soupçonnés notamment de fraude à la TVA, blanchiment et faux en écriture. Un homme d'affaires français qui a œuvré comme agent boursier est également soupçonné.

DHNet